

# Webinaire CRERCO

## Quels liens entre animation agricole locale et compensation environnementale en milieu agricole ?

17 novembre 2020 14 h 00 – 16 h 00

### Éléments de synthèse

Le sujet de la compensation environnementale est relativement nouveau pour les agriculteurs, il ressort un besoin de compréhension de ses mécanismes et d'un accompagnement pour sa mise en œuvre en milieu agricole. L'animation sur le terrain de collectifs d'agriculteurs, objet de ce séminaire, fait partie des outils pour les accompagner.

1 – L'animation agricole au niveau régional : réseau des fermes Dephy, des groupes 30000, des GIEE et capitalisation de leurs travaux

## Des démarches collectives en lien avec la transition agro-écologique

1. Le plan pour réduire l'utilisation des produits phytosanitaires (plan Ecophyto), les réseaux DEPHY et groupes 30000

2. Les GIEE (Groupements d'intérêt économique et environnemental) : un dispositif en lien avec le projet agro-écologique pour la France

3. Les enjeux

- a. La coordination de la capitalisation
- b. La reconnaissance des démarches par le consommateur
- c. L'articulation des dispositifs d'appui à la transition

Depuis 10 ans dans le cadre d'Ecophyto, des collectifs d'agriculteurs travaillent pour tester et adapter leurs systèmes. Dans leurs fermes, ils développent des pratiques au plus près du terrain et connaissent aujourd'hui des résultats, notamment en ce qui concerne l'IFT. Pour chaque groupe, un ingénieur réseau accompagne dans la prise de risque les agriculteurs. Les groupes 30000, toujours dans un objectif de réduction des phytosanitaires, mettent en place des leviers déjà éprouvés.

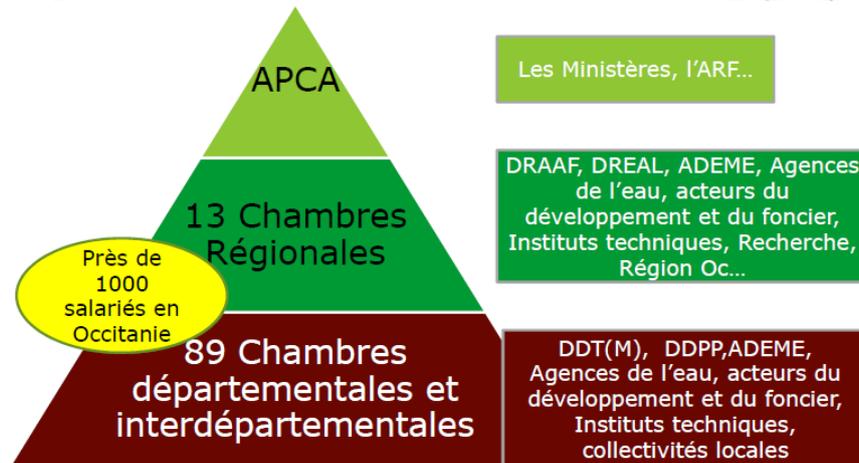
Les GIEE, mis en place dans le cadre du Plan agroécologique pour la France, sont un outil d'accompagnement sur les trois piliers de la performance. Les GIEE sont porteurs de pratiques innovantes, sur des thématiques variées, avec une approche interdisciplinaire sur le travail de reconception du système, tout en maintenant les résultats économiques.

Il ressort un enjeu d'articulation avec les autres dispositifs d'appui à la Transition agroécologique tels que les PAT, les MAE, les PSE. Se pose la question de l'additionnalité possible des différents dispositifs.

La capitalisation des expériences et résultats de ces projets se fait par la Chambre régionale d'agriculture. L'organisation en réseau de la Chambre régionale d'agriculture permet de s'adapter aux contextes territoriaux, très variés sur la région, notamment en termes de productions agricoles. Les réponses ne seront pas les mêmes en fonction des milieux et des filières. La Chambre régionale a donc un rôle d'appui sur le transfert des connaissances

entre pairs (techniciens et agriculteurs), la mise en place d'observatoires ou encore le projet d'association régionale « PSE ».

### Les Chambres d'agriculture : la force du réseau



## 2 – L'animation agricole au niveau territorial : exemples de l'Aude, de la Haute Garonne et du Gard

L'Aude est un département avec 4 petites régions agricoles, chacune étant un territoire de développement agricole organisé en comité ou association de développement. Chaque comité a une composition ouverte. Ces petites régions agricoles croisent les périmètres des collectivités (EPCI et PNR) mais ne se superposent pas. Ces territoires permettent de coordonner les relations avec les partenaires et de renforcer le lien de proximité avec les agriculteurs. Leur fonctionnement est différent d'un territoire à un autre, en fonction des volontés locales et des moyens d'animation. Pour l'application de la démarche ERC, il faut donc prendre en compte ces différences. La Chambre d'agriculture est l'interface technique et facilitateur pour faire le lien entre le « monde agricole » et le « monde environnemental ». Il y a besoin de temps et de confiance sur des projets pour avancer conjointement.

Au niveau de la Haute Garonne et des expériences présentées, il ressort la nécessité de vulgariser les objectifs de la compensation aux agriculteurs. Pour le projet nécessitant compensation environnementale, un groupe de travail a été monté spécifiquement. Les étapes de concertation, relais d'information et sensibilisation ont été primordiales. Un certain nombre de leviers et de freins ont été identifiés.

LEVIERS	FREINS
Agilité du réseau des Chambres d'agriculture : élus et conseillers de secteurs / niveau régional et national pour ce sujet	Le foncier agricole sur 2 points : - le contexte du marché - l'aspect patrimonial du bien
La nécessaire phase de concertation et d'écoute auprès de la profession => Besoin de se projeter	Le facteur « temps » : manque d'anticipation des études ERC - environnementales
Clarté de la mission par le maître d'ouvrage	
Qualité des partenariats	

Il ressort que l'ERC environnementale n'est pas un dispositif de développement territorial mais que l'agriculteur peut être un acteur de ce mécanisme, un acteur technique, économique et environnemental. Ce retour d'expérience montre qu'il faudrait améliorer l'anticipation et l'ancrage territorial des projets de compensation.

## Les enseignements de l'animation territoriale



### • Ce qu'il faut retenir :

- L'agriculture est une activité liée au « vivant », dépendante des aléas climatiques => elle ne répond pas à une règle identique tous les ans, cycle annuel
- L'animation se réalise à **plusieurs échelles de territoire** : celle du projet et celle de l'exploitation agricole
- Les propositions du groupe doivent être **transposable** à une échelle d'exploitation agricole
- Placer **l'agriculteur en tant qu'acteur**, avec 3 objectifs :
  - Technique : « est-ce faisable chez moi ? »
  - Économique : « combien faut-il investir (matériel, temps...) pour faire cela chez moi ? »
  - Environnemental et temporel : « est-ce que ce que je vais mettre en œuvre va dans le bon sens et sur quelle échéance ? »

Dans le Gard, l'expérience de compensation permet un recul d'une dizaine d'années. Sur le territoire des Costières nîmoises, il n'existait pas de dynamique de groupe qui puisse répondre à l'ampleur de la demande de compensation environnementale. La chambre d'agriculture a mis en place un guichet unique pour les agriculteurs afin de traiter à la fois des MCE et des MAEC (animation, formations).

### Un guichet unique :

- ↳ Animation systématique avec un fichier actualisé en permanence de 300 agriculteurs candidats
- ↳ Des séances de formations : luzernes, prairies
- ↳ Une animation de groupes techniques



En conclusion, les intervenants soulignent des conditions de réussite à ces MCE en milieu agricole :

- Privilégier les mesures compensatoires non consommatrices de foncier agricole
- Prendre en compte le contexte agricole dès le début de la réflexion du projet

- Gérer les cumuls d'enjeux pour une meilleure coordination avec mutualisation des moyens
- Adapter et développer de nouveaux outils : combiner MCE/MCA, les enjeux de la nouvelle PAC, un projet commun territorial
- Réaliser une animation globale et agile

### 3 – Paroles d'agriculteurs

#### **Fanny Tamisier, éleveur brebis viande, élue CA30**

Mme Tamisier s'est installée en 2010 sur des terres en compensation environnementale pour le tracé de TGV. Elle met en avant le travail technique qui a permis la mise en place du guichet unique de la chambre d'agriculture ainsi que l'échange avec les autres partenaires qui a permis la production de grilles techniques pour le choix de candidats à installer (en élevage principalement). Le plus important selon elle a été la concertation et l'anticipation des mesures compensatoires environnementales, afin qu'elles ne soient pas vécues comme une contrainte et que l'agriculteur soit acteur sur ce projet. Elle relève la volonté du monde agricole d'aller vers des projets environnementaux. Elle soulève enfin, la question de la coordination sur le terrain et de la viabilité économique des installations.

#### **Guillaume Darrouy, céréaliculteur et maraîcher de plein champ, élu CA31**

Pour M. Darrouy, dans la démarche ERC il faut anticiper. Quand il est question d'aménagement, il y a souvent une frustration des agriculteurs car le premier impact pour eux est une perte de foncier direct, perte à laquelle il convient de rajouter la nécessité de compensation. Il souhaiterait que les agriculteurs soient associés aux étapes E et R de la démarche et qu'en amont du projet, la collectivité ou le porteur de projet discute avec eux. Ensuite, il mentionne, en plus des enjeux environnementaux, des enjeux sociétaux pour que les exploitations agricoles soient viables et vivables. Pour cela, un travail de pédagogie, d'informations aux agriculteurs doit être recherché. Celui-ci permettra l'appropriation au niveau du territoire des mesures de compensation, avec une perspective pour les exploitations. Si on demande un changement de pratiques aux agriculteurs, l'accompagnement va dans le sens de conforter une exploitation ou aider à changer des méthodes culturales et augmenter le revenu.

Aujourd'hui, la profession agricole a le sentiment d'arriver alors que tout est fait, mais en anticipant et en travaillant sur E et R, il pourrait ne pas y avoir de mesures compensatoires supplémentaires. La protection du foncier agricole doit être notre priorité.